



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



bpifrance

Communiqué de presse
12 février 2021

Investissements d'Avenir: lancement de l'appel à manifestation d'intérêt « CORAM 2021 » pour faire de la France l'une des premières industries productrices de véhicules propres au monde



Le programme de soutien à la recherche et développement industrielle de la filière automobile continue en 2021 dans le cadre du 4^e Programme d'investissements d'avenir (PIA).

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a fortement affecté l'ensemble de la filière automobile française. Dans ce contexte, le programme de soutien à la recherche et développement industrielle de la filière automobile vise à préserver les capacités d'innovation en France et à répondre aux grandes mutations du secteur, notamment la transition énergétique et écologie, dans un contexte où la crise économique amène l'ensemble des acteurs à adopter des mesures d'économie, y compris sur la R&D. Ce programme, opéré par Bpifrance et l'Ademe, s'inscrit dans le cadre du Plan de soutien à la filière automobile présenté par le président de la République le 26 mai 2020 et sera financé par l'Etat dans le cadre du quatrième Programme d'Investissement d'Avenir (PIA).

Cet AMI vise à recueillir les candidatures des porteurs dont les projets s'inspirent de la feuille de route technologique de la filière automobile, validée le 2 juillet 2020 par le comité d'orientation pour la recherche automobile et mobilité (CORAM). Ces priorités concernent le développement des composants stratégiques pour la fabrication des véhicules électriques et hybrides rechargeables, les systèmes à hydrogène pour la mobilité ainsi que le véhicule autonome et connecté.

Il est attendu des projets de R&D qu'ils contribuent à la transformation en profondeur de la filière automobile pour répondre aux enjeux technologiques, de compétitivité et de transition écologique. Les projets devront être structurants pour les entreprises et plus largement, pour la filière automobile et l'ensemble de l'écosystème de la mobilité routière.

Le présent AMI vise à soutenir des projets portés par des entreprises (PME et grandes entreprises) de la filière automobile et mobilité routière, seules ou associées au sein d'un consortium, qui accélèrent la mise sur le marché de technologies, de services et/ou de solutions ambitieuses innovantes et durables en matière de mobilité, depuis les phases de recherche industrielle jusqu'à la démonstration plus aval de l'intérêt d'un système dans son environnement opérationnel. Les projets réellement collaboratifs, associant notamment des PME, des ETI ou des partenaires de recherche publics et, si besoin, des territoires, sont particulièrement attendus.

Ce programme s'inscrit en additionnalité du programme de soutien aux investissements de la filière automobile (appel à projets en cours « plan de relance pour l'industrie – secteurs stratégiques »).

L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert jusqu'au 31 août 2021, avec une relève intermédiaire le 19 mars.

Pour télécharger l'appel à manifestation d'intérêt et le dossier de candidature :
<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-manifestation-d-interet-CORAM-2021-51662>

À propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA, dit PIA4, doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, soutiendra dans la durée l'innovation sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

 [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr/presse.bpifrance.fr

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique-, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr et sur @ademe.

Contacts presse

Secrétariat général pour l'investissement – presse.sgpi@pm.gouv.fr – 01.42.75.64.58

Bpifrance : Laure Schlagdenhauffen – laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr – 01 41 79 85 38

Ademe : ademepresse@havas.com - 01 58 47 81 28